Image not found or type unknown

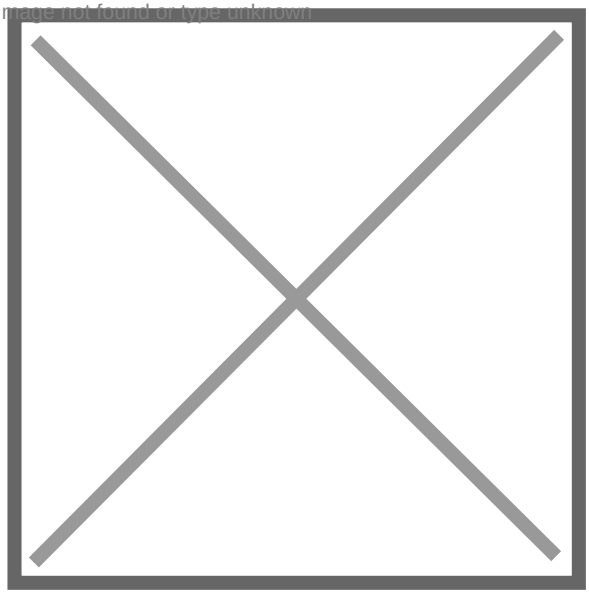

Solde de tous compte non complet

Par **Riri75**, le **22/09/2014** à **12:24**

Bonjour,
J’ai démissionné de mon ancienne boite en avril 2014,
Cette dernière m’a envoyé le solde de tous compte ainsi que le virement et les documents qui vont avec début mai.
Je me suis rendu compte que le solde de tous compte était mal calculé et qu’il me manquait dans les 1200 euros (d’après mes calculs)
J’ai donc renvoyé l’accusé de réception du solde de tous compte signé ET un document de contestation de ce dernier disant que je ne suis pas d’accords et que je le dénonce fin mai
Je n’ai pas eu de réponse… le RH a fait le mort, je l’ai relancé début juin, suite à quoi il m a fait un mail (non signé par une personne physique, mais par « le service administratif ») et disant que ma demande allait être traité.
J’ai laissé passer les vacances, juillet et aout, et les ai relancé là en septembre par mail….
Mais je n’ai aucune réponse …… ils refont le mort !

Quelle solution ai-je dans ce cas là pour les obliger a prendre au sérieux ma demande ?
Est-ce possible d’envoyer une mise en demeure sous huitaine par mail ?
Merci a vous

Par **Lag0**, le **22/09/2014** à **13:17**

Bonjour,
Arrêtez les mails...
Si vous voulez faire une mise en demeure, ce sera par LRAR. Vous laissez un certain délai à l'employeur (par exemple 8 jours) puis ensuite, ce sera le conseil des Prud'hommes...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés